

# Capacité des Intermédiaires en Assurance

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

ADEO ASSURANCE  
Sarah Pigeron  
06.71.79.30.11  
sarah@adeo-assurance.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(vé) non salarié(e)

### Sélection :

Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Etre majeur, avoir un casier judiciaire vierge

### Prérequis pédagogiques :

Maîtriser la navigation sur internet depuis un ordinateur Bonne maîtrise de la langue française, Niveau baccalauréat souhaité

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

- Répondre aux exigences du livret de formation posées par la loi pour les courtiers en assurance (délivrance du livret niveau I) - Acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir exercer une activité d'intermédiaire en assurance dans la catégorie courtier ou mandataire d'intermédiaire en assurances - Développer ses compétences dans la distribution de produits d'assurance - Pouvoir s'immatriculer auprès de l'ORIAS et exercer indépendamment dans le secteur des assurances

## Contenu et modalités d'organisation

Sur un extranet dédié avec accès sécurisé et personnalisé, des cours complets avec QCM et des résumés téléchargeables sur le programme suivant: Unité 1 : Les savoirs généraux 1.1 La présentation du secteur de l'assurance 1.2 Les différentes entreprises et intermédiaires d'assurances 1.3 L'opération d'assurance 1.4 Les différentes catégories d'assurance 1.5 La relation avec le client - Le devoir de conseil 1.6 Tracfin - La lutte contre le blanchiment Unité 2 : Les assurances de personnes individuelles 2.1 La prévoyance 2.2 La dépendance 2.3 L'assurance complémentaire santé Unité 3 : Les assurances de personnes : assurance vie et capitalisation 3.1 La prise en compte des besoins 3.2 Les principales catégories de contrats 3.3 Les spécificités Unités 4 : Les assurances de personnes : contrats collectifs 4.1 L'ANI 4.2 L'assurance de groupe 4.3 Contrats collectifs au profit des salariés Unité 5 : Assurances IARD et RC 5.1 L'appréciation et la sélection du risque 5.2 Les différents types de contrats 5.3 Les assurances des risques d'entreprises 5.4 La présentation des garanties et la tarification

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

### Suite de parcours

Immatriculation à l'ORIAS Evolution d'échelon ou de grade au sein de son entreprise Nouvel emploi au sein d'une entreprise

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00513138	du 01/08/2023 au 31/12/2025	Châtelleraut (86)	ADEO ASSURANCE		Non éligible	